

Zeitschrift: Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse

Herausgeber: Schweizerische Botanische Gesellschaft

Band: 53A (1943)

Artikel: Le rôle de la culture du tabac dans la vallée de la Broye dans l'intensification de la production agricole

Autor: Rapin, J.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-676339>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le rôle de la culture du tabac dans la vallée de la Broye dans l'intensification de la production agricole.

Par *J. Rapin*, Grangeneuve-Fribourg.

Manuscrit reçu le 25 septembre 1942.

Conditions de cultures.

C'est au Gouvernement de LL. EE. de Berne que nous devons l'introduction de la culture du tabac en Suisse en 1719. La culture se développa dans les terres de la vallée de la Broye dépendant de la république de Berne et, de là, elle ne tarda pas à pénétrer dans les contrées fribourgeoises voisines. Les gouvernements de Berne et Fribourg avaient, pour but immédiat, de restreindre les importations en vue de retenir au pays le capital qui se dépensait pour l'acquisition d'un article de luxe. Des mesures puissantes furent alors prises pour stimuler la production, dont la plus importante fut certainement de soustraire la culture du tabac de la perception de la dîme.

La culture du tabac dans la vallée de la Broye demeura prospère jusqu'à la fin du XIX^{me} siècle. Dès lors, la pression de la concurrence du tabac étranger se fit sentir si fortement que la production du tabac indigène put paraître irrémédiablement compromise. Des propositions furent même faites aux planteurs pour les engager à abandonner une culture devenue onéreuse pour le producteur. Le tabac, qui figure sur les armoiries de certaines communes broyardenes, est, et a été, à tel point adopté par la population que la plaine de la Broye ne saurait se concevoir sans ces belles plantations si caractéristiques.

Au début du 20^{me} siècle, la production du tabac dans la région broyarde oscillait entre 2000 à 2500 qm. Diverses circonstances ont augmenté la production d'une façon plutôt désordonnée jusqu'à la crise grave de 1926 où les cultivateurs avaient en stock au début de l'année 14.000 qm. de tabac sec. La Confédération dut intervenir et, actuellement, la production du tabac de la vallée de la Broye se fixe à 8000 qm.

Des mesures ont été prises pour stabiliser la production. Le tabac indigène bénéficiant des tarifs douaniers qui frappent les produits étrangers paye pour sa part à la Confédération une taxe de fabrication. Les prix du tabac indigène sont établis d'un commun accord entre la Fédération des planteurs d'une part et l'Association des acheteurs d'autre part dans des délibérations auxquelles assistent des représentants du Département fédéral des finances.

La production du tabac dans la vallée de la Broye est essentiellement paysanne. Les familles nombreuses y trouvent une activité accessoire qui s'échelonne sur l'année entière.

La superficie cultivée est limitée par les possibilités de main-d'œuvre de la famille paysanne. Elle est d'environ 18 ares par exploitation dans la Broye fribourgeoise et de 28 ares dans la Broye vaudoise. La moyenne de la Suisse est d'environ 18 ares par planteur. Elle serait certainement inférieure si l'on faisait abstraction des cultures industrielles. D'après les renseignements fournis par le Département fédéral des finances, en 1941, la Broye fribourgeoise cultivait 195 ha. avec 1066 planteurs, le canton de Vaud 183 ha. avec 660 planteurs et l'ensemble de la Suisse 655 ha. avec 3585 planteurs.

La culture du tabac en Suisse vise à la production d'une marchandise de qualité permettant l'obtention d'un bon produit ordinaire à fumer. Avant les difficultés économiques actuelles, la technique culturale s'était sensiblement améliorée. Des modifications appréciables furent apportées aux procédés culturaux, plus en vue d'obtenir une amélioration de la qualité que d'obtenir une augmentation des rendements. Les principales modifications ont porté dès 1927, grâce à l'initiative de la Station fédérale d'essais et de contrôle de semences de Mont-Calme, à Lausanne, soutenue par la suite par une puissante intervention de la Société des acheteurs de tabac indigène, sur la fumure, le choix des variétés, la préparation des plants, la plantation et les façons culturales, la récolte, le séchage, la livraison et la fermentation. La qualité du tabac fut sensiblement améliorée sans qu'il en résultât une diminution dans la production. Le rendement économique de la culture s'en trouva accru. Donc, déjà avant le conflit actuel, la modification des procédés de culture a permis de réaliser une intensification de la production. Il n'en reste pas moins qu'en temps de disette, on peut être tenté de taxer le tabac de plante de luxe et qu'on est en droit de se demander si les besoins de l'estomac ne doivent pas passer avant ceux de délasserment et de jouissance. Ce problème sera facilement résolu si l'on peut démontrer que, loin de provoquer une restriction dans l'approvisionnement en denrées alimentaires, la culture du tabac permet de réaliser une augmentation de la production non seulement en surface, mais en volume. En étudiant les particularités si remarquables de la vie du tabac nous nous convainçons aisément que la culture de cette plante ne nuit en aucune façon aux productions alimentaires. Mais, encore faut-il s'adapter et voir clairement dans quel sens doit être modifiée et adaptée la culture du tabac.

Caractère de la plante.

Le tabac est une plante de région chaude qui s'est partiellement adaptée à nos conditions de climat. Le végétal meurt sitôt que la température s'abaisse au-dessous de 0° C. Les semences sèches résistent par contre aux froids les plus durs et germent sitôt que la température ambiante atteint 13 à 14° C (optimum 27 à 28° C, max. 36° C) mais sont détruites sitôt que la température redescend au point de congélation. La durée de végétation moyenne dès le semis jusqu'au moment de la récolte des feuilles est d'environ six mois. Bien que présentant nettement des caractères de plante tropicale, le tabac s'adapte à des climats très rudes à condition de protéger la plante par des abris durant une bonne période de sa croissance. Dans nos régions, la plante vit normalement la moitié de son existence d'abord sous châssis de verre, puis en endroit abrité et termine seulement sa croissance en plein champ. Dans la vallée de la Broye, le tabac n'occupe donc le terrain que durant la période chaude de l'année, laissant la place libre à d'autres cultures soit de printemps, soit d'automne. Les conditions de préparation du sol qu'exige le tabac font que les cultures qui précèdent ou succèdent se trouvent dans un milieu idéal.

Problèmes d'assolement.

Le tabac laissant toujours le terrain libre en automne suffisamment tôt pour permettre l'exécution de tous les travaux qu'exigent les semailles ou les plantations d'automne, il est plus particulièrement intéressant d'examiner quelles sont les cultures qui peuvent précéder et quelles sont les mesures à prendre pour retarder la plantation, raccourcir la période de végétation en plein champ sans nuire à la qualité des produits et sans diminuer sensiblement le rendement.

Il n'y a aucune difficulté à obtenir une récolte de fourrage avant la plantation du tabac. Si la culture du tabac sur rompie de prairie effectuée après une première coupe d'herbe offre de gros aléas par suite d'une préparation du sol insuffisante et des risques de ravages de parasites tels les larves de taupins (vers fil de fer), les larves de hannetons (vers blancs), il n'en est plus de même si la plante qui précède appartient à une culture dérobée telle que seigle-fourrage, seigle et trèfle incarnat ou encore mélange de Landsberg.

Le seigle fourrage à raison de 200 kg. l'hectare, le mélange trèfle incarnat 15 kg./ha, seigle 150 kg./ha. et éventuellement colza 12 kg./ha., le mélange de Landsberg soit vesce velue 60 kg./ha., trèfle incarnat 30 kg./ha. et ray-grass italien 20 kg./ha., sont des cultures qui précèdent fort avantageusement le tabac. Elles permettent une forte récolte fourragère et la plantation précoce du tabac en fin mai déjà. Ces plantations

précoces de tabac doivent être soignées suivant les procédés usuels de culture.

Les cultures alimentaires qui peuvent précéder le tabac sont celles de pommes de terre prégermées, de colza et d'orge d'automne. La réussite des deux récoltes dans une même période de végétation réclame de l'habileté de la part du planteur.

Les pommes de terre prégermées récoltées en fin juin, début de juillet permettent une excellente préparation du sol en vue de la culture du tabac. Le forçage des variétés précoces telles que Eerstelingen, Idéale, Bintje, Frühbote, débute en février. Exposés à la lumière dans des cageots, les tubercules développent des germes courts et vivement colorés qui poussent très rapidement une fois mis en terre. C'est ainsi que des semenceaux prégermés plantés en fin mars, sont capables de donner une récolte en fin juin, laissant le terrain disponible pour des cultures d'été parmi lesquelles celle du tabac est la meilleure qu'on puisse imaginer.

Le colza est un végétal qui occupe le sol durant la période froide de l'année, laissant le terrain libre dès le milieu de juillet jusqu'au moment des semailles au début de septembre ou de son repiquage en octobre. Durant la période intermédiaire, soit dès la récolte du colza jusqu'au moment où le gel est à craindre, soit de mi-juillet à la mi-septembre, on dispose du temps strictement nécessaire pour une culture de tabac. Il y a lieu de chercher à gagner quelques jours en juillet par la mise en culture de variétés de colza précoces, tel le colza de Saxe, le colza silésien Janetzki. Il faut aussi éviter les semailles et les repiquages tardifs de colza qui retardent l'époque de la récolte.

La mise en moyettes du colza hors de la parcelle réservée au tabac permet de labourer immédiatement après fauchaison et de gagner ainsi 5 à 10 jours.

Si le colza est une plante dont la récolte est possible avant la plantation du tabac, c'est aussi un végétal d'automne et d'hiver qui succède fort bien à une culture d'été. La récolte du tabac s'effectue en effet toujours assez tôt pour permettre le repiquage de plants de colza bien triés, choisis dans des semis du mois de juillet.

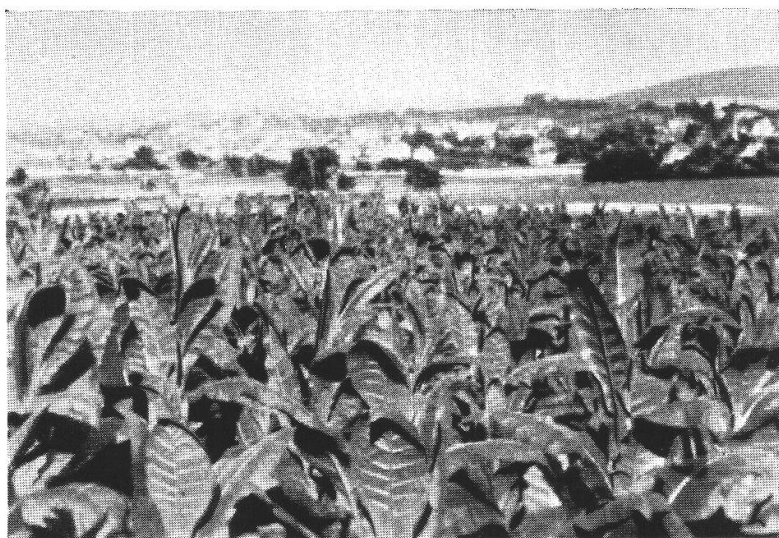
L'orge d'automne a une période de végétation de longueur variable. Les escourgeons précoces telles les sélections des stations fédérales d'essais de semences de Mont-Calme et d'Oerlikon, Argovia, Penthalaz et Riniker ainsi que des obtentions étrangères remplissant les mêmes conditions, soit par exemple les orges d'automne Eckendorf et Janetzki, sont les plus indiquées pour précéder une culture de tabac. L'orge, récoltée au début de juillet, puis mise en moyettes en dehors de la parcelle réservée au tabac, permet le transport et l'épandage de fumier bien décomposé avant labourage immédiat. La charrue, dans le cas particulier, doit précéder le char de la moisson.

Répartition des cultures par rapport aux saisons.

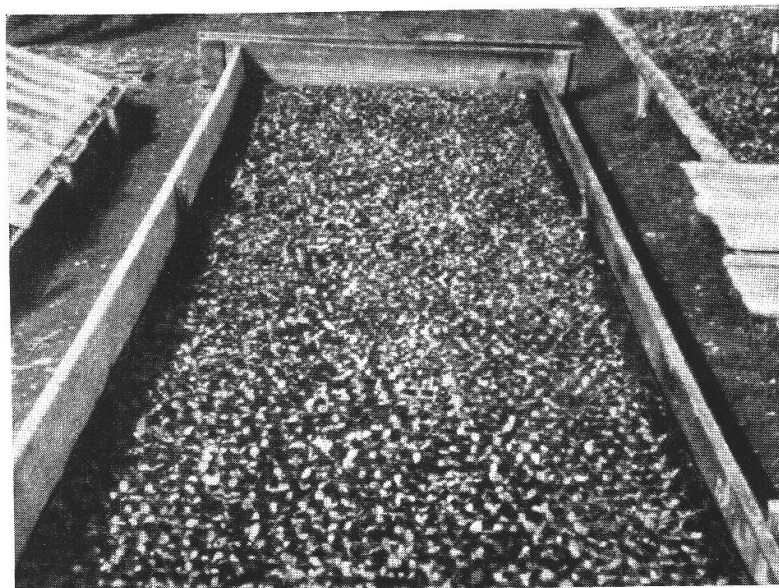
	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Pommes de terre</i>	Prégermination —————	—————	Plantation —————	—————	Arrachage —————	—————	—————	—————	—————	—————	—————
<i>Orge d'automne</i>	—————	—————	—————	—————	Récolte —————	—————	—————	Semences —————	—————	—————	—————
<i>Colza</i>	—————	—————	—————	—————	Récolte —————	—————	—————	—————	Plantation —————	—————	—————
<i>Tabac</i>	Livraison	Semis sur couches	—————	Repiquage au jardin	—————	Repiquage au champ	Ecimage	Récolte	—————	—————	—————

————— = Culture en plein champ.

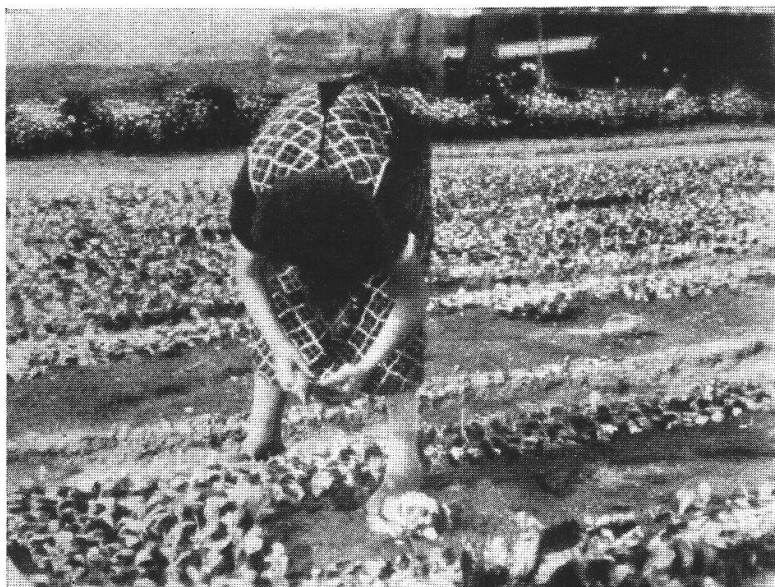
Tableau 3



Champ de tabac près de
Payerne.



Préparation des plants
sur couches froides.



Le repiquage au jardin.

(Extrait de film de l'Institut agricole de Grangeneuve.)

Leere Seite
Blank page
Page vide

Le choix de la plante.

Les nombreux essais de variétés entrepris par la Station fédérale d'essais de semences de Mont-Calme, à Lausanne et par la Commission d'études de l'organisation des acheteurs de tabac indigène, SOTA, ont clairement montré combien il était difficile de trouver une variété de tabac qui puisse avantageusement remplacer le tabac du pays amélioré soit, le Mont-Calme brun. L'origine de cette variété doit être recherchée dans un ancien croisement de Burley blanc et d'Amersfoort exécuté en 1906 à la Station fédérale d'essais et de contrôle de semences de Mont-Calme. La population issue de cette hybridation s'est multipliée librement dans la vallée de la Broye où elle s'est adaptée aux conditions du milieu par sélection naturelle. En 1927, en vue d'améliorer la qualité des produits, les organes femelles de fleurs castrées sur une belle plante ont été fécondés artificiellement par du pollen de Burley blanc. De nombreux types sont issus de cette hybridation. L'un, présentant les caractères modifiés du Burley, a fourni une lignée non fixée appelée « Mont-Calme jaune » présentant de nombreux retours au type ancestral. Un autre type, paraissant fixé, a donné naissance au Mont-Calme brun qui, par ses origines, est une variété bien adaptée au pays et qui s'est répandue dans toute la vallée de la Broye. Cette variété est hâtive mais susceptible encore d'amélioration dans le sens d'une précocité plus marquée par nouvelles hybridations. Les variétés fournissant les géniteurs doivent être choisies dans des contrées dont le climat présente des similitudes avec celui de la région à laquelle la nouvelle obtention est destinée. Si par amélioration du Mont-Calme brun dans le sens d'une précocité plus grande il est possible de gagner quelques jours sur la période de végétation, on aura certainement fait beaucoup en faveur d'une culture rationnelle et intensive dans la vallée de la Broye.

La réussite d'une culture de tabac dépend beaucoup de la préparation des plants avant le repiquage. Plus la plantation est tardive, plus la préparation des plants doit être soignée de façon à assurer une reprise rapide. Il est peu de planteurs dans la vallée de la Broye qui ignorent encore l'usage des couches pour la préparation rationnelle des plants de tabac. Beaucoup de cultivateurs pratiquent déjà le double repiquage qui leur assure l'obtention de plants vigoureux pour les plantations. Pour les cultures tardives, le double repiquage est une nécessité. Semé au début d'avril, le tabac est apte au premier repiquage en fin mai. Il peut alors se fortifier et s'enraciner au jardin ou dans un endroit abrité jusqu'au moment de la plantation définitive.

La plantation du tabac en plein champ est une opération délicate qui exige une grande habileté de la part du planteur. Les labours doivent être exécutés convenablement, préparant ainsi une terre meuble

et enfouissant le fumier à une profondeur normale. Les plants de tabac sont délicats; ils nécessitent des soins spéciaux. Si la plantation est tardive, elle devra être d'autant plus soignée. Pour des plants de tabac bien préparés par un premier repiquage, il ne peut être question de faire usage du plantoir pour introduire brutalement la jeune plante dans le champ. On devra utiliser la truelle qui permet aux racines de trouver immédiatement le volume de terre indispensable à leur développement. Un arrosage modéré mais plus ou moins abondant selon l'état du terrain est nécessaire pour assurer une reprise qui doit être d'autant plus rapide que la plantation a été plus tardive.

Fumure.

Le tabac est l'une des plantes sur lesquelles la fumure exerce certainement la plus grande influence. De la forme sous laquelle la fumure est donnée dépend la réussite ou l'échec de la culture. La fumure doit tout d'abord tenir compte de la réaction du terrain. En terre acide, sans carbonate de chaux, on devra nécessairement faire usage d'autres engrais de base qu'en sol alcalin avec proportion plus ou moins forte de carbonate de chaux. Il semble que, sur la base d'observations encore insuffisamment vérifiées, le tabac donne des produits plus fins en terre légèrement acide qu'en terre alcaline. La fumure peut cependant corriger l'influence du sol dans une très large mesure. Les meilleurs tabacs s'obtiennent dans les sols d'alluvions. Les sols trop humifères, tourbeux ou trop sablonneux doivent être évités. Les sols sablonneux se prêtent cependant à des amendements qui les rendent favorables à la culture du tabac.

La fumure de base du tabac dans la vallée de la Broye est constituée par le fumier de ferme. Si cet engrais fait éventuellement défaut dans certaines exploitations, il peut être remplacé par du compost artificiel obtenu par décomposition de la tourbe en présence de cyanamide calcique.

L'engrais complet doit être fourni au tabac sous forme de fumier de ferme. Si la culture qui précède supporte une forte dose de fumier, on ne renouvellera pas la fumure au fumier pour la culture du tabac. Ce sera le cas après des cultures de fourrages, de pommes de terre ou de colza.

Lorsque le fumier ne peut être donné à forte dose à la culture précédente, on fournira au tabac, lors du labour, une fumure moyenne au fumier de ferme bien décomposé. Il est nécessaire que l'état de décomposition du fumier soit avancé si l'on veut éviter de prolonger la période de végétation des plantes, ce qui est d'autant plus néfaste que la plantation a été plus tardive.

La fumure de base au fumier doit être complétée par un stimulant azoté capable d'accélérer la végétation durant la première période de croissance. En terrain alcalin et calcaire, ce stimulant azoté peut être fourni par du purin qui nitrifie rapidement dans le sol. Par contre, dans les terrains dépourvus de calcaire, seul le nitrate de chaux est capable de fournir immédiatement l'azote nitrique indispensable au développement rapide de l'appareil foliacé de la plante. On ne dépassera pas la dose de 30 kg. d'azote soit environ 200 kg. de nitrate de chaux à l'hectare. Cet engrais est à enfouir par le hersage qui précède immédiatement la plantation, de façon à être assimilé dès la reprise du tabac.

Le sulfate d'ammoniaque et autres engrais azotés à action lente doivent être évités, car ils prolongent la période de végétation.

Pour le tabac dont les besoins en potasse ascendent à 150 kg./ha. de K_2O , nous devons choisir un engrais artificiel dépourvu de chlorures et accélérant la maturation. On peut indifféremment choisir entre les cendres riches en carbonate de potasse ou le sulfate de potasse. Le carbonate et le sulfate de potasse ont une action positive sur la maturation du tabac. Le sulfate de potasse, seul engrais artificiel pratiquement utilisable s'emploie à raison de 150 kg. de potasse à l'hectare, soit environ 300 kg. de sulfate de potasse.

Un excès d'acide phosphorique peut causer des inconvénients en provoquant la formation de feuilles brisantes. Généralement, les soldes de matières fertilisantes provenant des cultures antérieures suffisent à la culture du tabac.

Soins culturaux.

Sur des plantes de tabac occupant le champ à partir du mois de juillet, on ne peut songer à laisser un nombre de feuilles très considérable. La récolte serait moins abondante et il n'en résulterait aucune amélioration de la qualité. On écime donc de façon à concentrer la sève sur 8 à 10 feuilles. La récolte des feuilles peut, sans inconvénient, s'effectuer en deux fois.

On pourrait être tenté de considérer la réintroduction du tabac en deuxième culture dans la vallée de la Broye comme une mesure rétrograde. Il n'en est pourtant rien. C'est le moyen le plus sûr de faire servir le tabac à l'intensification de la production. Il est vrai qu'une telle modification exige du planteur une grande habileté. Mais il trouve certainement une récompense à son effort en ayant la satisfaction d'augmenter sensiblement le rendement de son domaine tout en contribuant puissamment à un meilleur approvisionnement du pays en denrées alimentaires.